



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

RETOUR EN IMAGES TOURISME & FISCALITÉ DE LA CARL

Bernard Pancrel, Président de l'OTI, 1er vice-président de la CARL, Maire de Saint-François était sur le plateau d'Harold Luce, canal 10, le 14 février 2022. Il était accompagné de Vanessa Vanoukia, chargée de mission des ressources fiscales touristiques au sein de la CARL.

Publié le 15 février 2022

- > Monsieur Pancrel est revenu sur la problématique du mouillage des bateaux de plaisance dans des zones non autorisées, rencontrée par les maires des communes membres de la CARL, et singulièrement Gosier et Sainte-Anne. En effet, il est plus qu'urgent de prioriser la sécurité des baigneurs, pour éviter les accidents, ainsi que la sécurité sanitaire. En outre, cette problématique de mouillage non autorisé, met en exergue l'important manque à gagner pour les communes concernées car les occupants ne paient aucun droit de place.
- > Vanessa Vanoukia a présenté le cycle de webinaires organisé en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal [Riviera des îles de Guadeloupe](#).
Le 1er webinaire se déroule vendredi 18 février à 10h via la plateforme Zoom. Il traitera des démarches administratives et fiscales à accomplir par les hébergeurs du territoire de la Riviera du Levant. En effet, l'objectif est de professionnaliser les petits hébergeurs non encore aguerris à certaines dispositions réglementaires indispensables à l'exercice de la profession.